



Le 9 juin 2020

Décrypt-inFO

COVID : quels enseignements au MTES/MCTRCT ?

Conformément à un engagement pris en CTM, la Secrétaire générale du MTES/MCTRCT conviait les organisations syndicales du MTES/MCTRCT à une réunion d'information relative à la stratégie d'évolution interne au MTES post crise Covid.

De quoi parle-t-on ?

Les objectifs affichés :

- Le partage des expériences de la gestion de crise et du déconfinement, pour prendre la mesure de leur diversité, et tirer les leçons positives et négatives de cette période d'exception
- Un retour opérationnel sur le fonctionnement et l'organisation
- La contribution à une vision commune pour la transformation du ministère et l'évolution de ses métiers.

Le périmètre pris en compte : l'ensemble du pôle ministériel, incluant les services déconcentrés (y compris les DDT) et les établissements publics sous tutelle (FO obtenant un élargissement du comité de pilotage pour intégrer la diversité des EP, de l'Outre-Mer, et des missions mer, et l'engagement que le MCTRCT était bien concerné).

Les thématiques visées :

- L'anticipation, la préparation, et la gestion de la crise ;

- La pratique du télétravail : environnement de travail, notamment numérique ; gestion RH, notamment management d'équipes à distance ;
- Un diagnostic sur le fonctionnement interministériel ;
- La dynamique collective, notamment l'association des services déconcentrés et des établissements publics sous tutelle ; et la communication interne ;
- Le bilan des PCA et l'examen des missions poursuivies pendant la phase de confinement et des missions interrompues, pour approfondir le diagnostic sur la revue des missions.

Une démarche en 3 étapes :

- 1- Recueil de données (mi-juin à mi juillet)
- 2- Temps collectifs d'appropriation et de propositions (mi juillet à début septembre)
- 3- Décisions et mise en œuvre (plan d'action mi septembre)

Quoi en penser au-delà de l'emballage ?

Un retour d'expérience pour aboutir à quoi concrètement ?

Si c'est pour se donner bonne conscience ou pire justifier/entériner les politiques ante-COVID, et justifier de diminuer les droits des agents : pas la peine !

Si c'est pour changer de cap pour nos ministères, les faire sortir de la deuxième division interministérielle et améliorer les conditions de travail des personnels : on demande à voir...

Il est prévu que « les propositions issues de la réflexion collective feront l'objet d'une présentation en CTM » : Comment se satisfaire d'une simple présentation et non pas d'un réel débat avec les représentants légitimes des personnels qui ont été aux côtés des personnels avant, pendant et après la crise.

Suite à nos interventions, la Secrétaire générale s'engage à ce que le CTM et le CHSCT-M soient bien consultés avec possibilité de débats, et que les organisations syndicales puissent être entendues par la (les?) ministres. Elle concède par ailleurs l'importance de réaliser un bilan des réunions des instances locales durant la crise.

Un retour d'expérience avec quels moyens ?

Si c'est pour donner du travail à des consultants externes en ponctionnant les crédits de fonctionnement du ministère : pas la peine !

Si c'est en mobilisant une expertise interne à bon escient, en dégagant des moyens humains : on demande à voir...

Un retour d'expérience par quelle voie ?

Si c'est le recyclage du bon vieux « lean management » (donner l'illusion aux agents qu'ils ont une influence sur les décisions pour mieux les rendre co-responsables de leur propre sort) : pas la peine ! Le lean management depuis la RGPP a montré que la conséquence inéluctable était l'augmentation drastique de la souffrance au travail. *La Secrétaire générale nous donne raison sur la forme en demandant que cette mention soit retirée des documents... nous mesurerons la réalité par les faits !*

Si c'est par le biais d'une réelle dynamique permettant de retrouver un ciment ministériel partant de l'Administration Centrale jusqu'au terrain : on demande à voir...

A ce stade, le doute reste permis entre espoir et soupçons (alimentés par la posture dogmatique du gouvernement sur la fonction publique).

Alors, écran de fumée ou vecteur de rebond ?

Pour croire à la sincérité de la démarche, il faudrait disposer de gages tels l'arrêt des réformes liées à AP 2022 (la Secrétaire générale propose en séance d'organiser une concertation dédiée) et l'arrêt des suppressions de postes en 2020.

Autant dire qu'à ce stade, nous n'en disposons pas !

Retrouvez [ICI](#) les propositions de FO pour qu'il y ait « un avant et un après COVID » au MTES.

Et pour que votre propre retour d'expérience soit pris en compte, participez à notre enquête en ligne [ICI](#).



• **Et si** on décidait d'un moratoire sur les réorganisations « budgétaires » et les suppressions d'effectifs des services de nos ministères, en donnant une visibilité assise sur une loi de programmation pluriannuelle ? Nous avons lancé l'alerte comme les salariés des hôpitaux avaient aussi lancé avant la pandémie de COVID-19, le temps est venu d'agir !

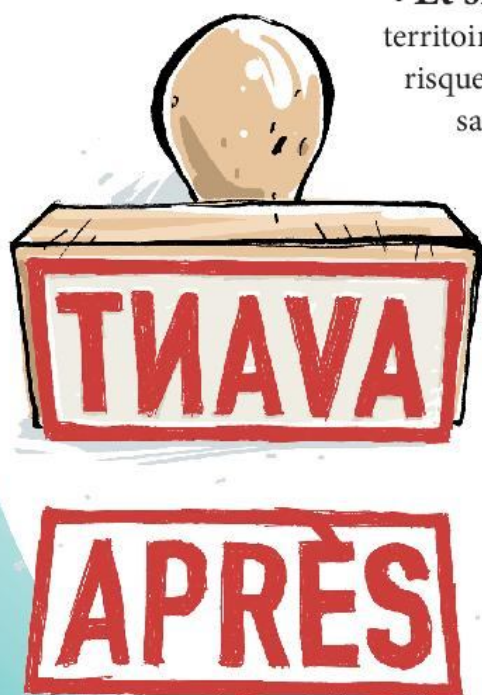
• **Et si** on renforçait le service public de l'environnement, de l'aménagement, du logement, des transports, de l'agriculture à travers des administrations centrales, des services déconcentrés et des établissements publics dotés aussi bien en moyens qu'en personnels, et non soumis à l'arbitraire préfectoral ou au dépeçage décentralisateur en compétences ? Cela passe par la revisite de la chaîne de portage des politiques au plus près du terrain, et l'arrêt de la mise en place des secrétariats généraux communs.

• **Et si** on préparait l'avenir en développant la recherche et l'expertise ? Nos ministères doivent continuer à investir dans ces domaines surtout lorsqu'il n'y a pas de logique de rentabilité immédiate, et défendre l'ensemble de leurs creusets.

• **Et si** on réinvestissait dans la connaissance du territoire dans tous les domaines (environnement, risques, réseaux...) comme une condition nécessaire pour pouvoir apporter des réponses aux crises ? Il est donc nécessaires de maintenir ou rétablir les implantations territoriales.

• **Et si** on réhabilitait les capacités techniques et d'ingénieries pour maintenir des capacités d'interventions ?

• **Et si** on se fixait pour objectif le maintien d'écoles de formation de haut niveau, l'aménagement de parcours professionnels riches et attractifs, et la lutte contre la précarisation de l'emploi public sous-tendue par la loi de « transformation de la Fonction Publique » ?



Colm

Pour un après COVID au MTES

La construction des compétences nécessaires au service public de demain serait assurée !

- **Et si** on mettait en place un plan massif de recrutements sur les corps ministériels pour répondre aux enjeux d'avenir et contribuer à la lutte contre la précarisation de la jeunesse ?

- **Et si** nous retrouvions des logiques ministérielles qui ensuite se déclinent plutôt que le « chacun pour soi » où l'on fait « comme on veut ou comme on peut » ? L'épidémie a montré que la logique de gestion régionalisée à travers un pilotage bureaucratique était désastreuse.

- **Et si** l'État retrouvait l'ensemble de ses leviers d'intervention, de régulation, de contrôle et de partenariat ?

- **Et si** on ouvrait de réelles négociations pour améliorer les conditions de travail intégrant les enseignements de la crise, en matière d'organisation du temps de travail (semaine de 4 jours par exemple), de droit à la déconnexion, avec maintien des CHSCT ?



FEETS FO

Fédération de l'**E**quipement, de l'**E**nvironnement, des **T**ransports et des **S**ervices **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris

✉ contact@feets-fo.fr

💻 www.feets-fo.fr

☎ 01 44 83 86 20 (/22)